



**HAL**  
open science

## Licence Sociologie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Sociologie. 2010, Université de Perpignan via Domitia - UPVD. hceres-02036996

**HAL Id: hceres-02036996**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036996v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# Evaluation des diplômes Licences– Vague A

## ACADÉMIE : MONTPELLIER

Établissement : Université Perpignan - Via Domitia

Demande n° S3110053868

Domaine : Sciences humaines et sociales

Mention : Sociologie

## Présentation de la mention

La licence mention Sociologie de l'Université Perpignan-Via Domitia est ancrée dans la discipline sociologique, avec des ouvertures vers d'autres disciplines au premier rang desquelles l'histoire, mais aussi de façon optionnelle la géographie, les sciences politiques, l'économie ou le droit social. Le cursus assure une progression vers l'apprentissage des fondements conceptuels de la sociologie et de ses différents courants, tout en assurant un bagage méthodologique. Suivant le choix des options, les étudiants peuvent soit orienter leur cursus vers les métiers de l'enseignement et de la formation, soit se doter de compétences plus généralistes en sciences humaines et sociales.

## Avis condensé

### • Avis global :

La licence est portée par une équipe pédagogique restreinte en nombre, mais dont l'implication témoigne d'un dynamisme certain, et d'un souci de la qualité des enseignements prodigués. Le projet pédagogique est clair et cohérent. La licence permet l'acquisition progressive de compétences, utiles non seulement au métier de sociologue, mais aussi à d'éventuelles réorientations dans le domaine des sciences humaines et sociales. Les objectifs de la licence en termes de contenu concordent avec les débouchés présentés dans le dossier (secteurs d'activité et métiers). On peut regretter à ce sujet la rareté d'éléments sur le devenir des étudiants de la licence, diplômés ou non, d'autant que le taux d'échec en L1 est important. L'équipe pédagogique a le souci d'une bonne communication entre étudiants et enseignants (*cf.* pratique d'assemblées générales), mais gagnerait à renforcer les démarches de suivi des étudiants et d'information sur les réorientations. Un rééquilibrage des volumes horaires dévolus aux cours magistraux et aux travaux dirigés, pour le moment très favorables aux premiers, pourrait améliorer ce suivi. Les procédures d'évaluation des enseignements demeurent en outre embryonnaires, ce qui est général à l'UPVD où une systématisation de l'évaluation est prévue pour 2010-2011. Enfin, la professionnalisation, présentée également dans le dossier comme une préoccupation de l'équipe pédagogique, pourrait être renforcée.

### • Points forts :

- Le projet pédagogique, en termes de compétences transversales dont l'acquisition se fait progressivement.
- L'adéquation entre le contenu pédagogique et les débouchés professionnels.
- Le souci d'information et de communication entre l'équipe pédagogique et les étudiants.

### • Points faibles :

- Déséquilibre entre les cours magistraux et les travaux dirigés.
- Le suivi des étudiants non diplômés.



- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : A

- Recommandations pour l'établissement :

- Poursuivre la lutte contre l'échec en L1, notamment en renforçant l'information sur les passerelles vers d'autres mentions et en facilitant les réorientations.
- Rééquilibrer les parts de cours magistraux et de travaux dirigés dans le prochain contrat quadriennal.
- Améliorer la professionnalisation, soit en augmentant le temps des stages en L3, soit en renforçant les interventions de professionnels.
- Améliorer le suivi du devenir des étudiants.

## Avis détaillé

- 1 ● Pilotage de la licence :

La licence est portée par le directeur du département, la responsable pédagogique, trois responsables d'année et un responsable du centre de ressources. L'équipe pédagogique prend en compte les informations relatives à l'origine des étudiants, aux taux de réussite et aux résultats pour optimiser le pilotage. Les modes de contrôle des connaissances des étudiants sont variés et adaptés suivant les différents types d'enseignement. En revanche, l'évaluation des unités d'enseignement (UE) par les étudiants est encore embryonnaire, mais devrait être systématisée au niveau de l'établissement à partir de l'année universitaire 2010-2011. L'équipe est sensibilisée à la nécessité de l'évaluation et à l'intérêt de sa prise en compte dans le pilotage, mais exprime un besoin en moyens humains pour rendre le dispositif réalisable.

- 2 ● Projet pédagogique :

Le projet pédagogique est clair et cohérent. Il y a une progression dans l'acquisition des concepts de la discipline, en même temps que l'acquisition d'un corpus méthodologique (techniques d'enquête, statistiques, expression écrite et orale) favorable aux éventuelles réorientations ou insertions professionnelles à court terme. Un point fort de cette progression est lié à une acquisition des savoirs qui distingue les connaissances fondamentales, les compétences transversales, les compétences en culture générale ainsi qu'un certain nombre de compétences additionnelles (informatique, langues, recherche d'emploi).

Il demeure une nette disproportion entre le temps dévolu aux cours magistraux (65 %) et aux travaux dirigés (35 %) - contraire aux dispositions de l'arrêté de 2002 sur les licences, qui préconise que les cours magistraux ne dépassent pas 50 %. L'équipe précise que le travail effectif demandé dans le cadre des travaux dirigés excéderait ces 35 %.

- 3 ● Dispositifs d'aide à la réussite :

Ces dispositifs existent tant par les UE d'ouverture, les UE d'apprentissage méthodologique, le suivi par des tuteurs, l'implication des enseignants responsables d'année et les possibilités de se réorienter en cours de formation. Néanmoins, les taux d'échec en L1 demeurent préoccupants.

- 4 ● Insertion professionnelle et poursuite d'études choisies :

A l'issue du L3, les étudiants s'orientent le plus fréquemment vers un master et les taux de réussite sont corrects. Néanmoins, les données sur le devenir des étudiants restent faibles et parcellaires, notamment concernant ceux qui ont abandonné en cours de formation.

L'équipe pédagogique manifeste un souci pour la professionnalisation, notamment à travers les stages école en L3. Toutefois, la durée de ces derniers (24h) demeure faible. La professionnalisation pourrait être développée de différentes manières, en augmentant le temps de ces stages et/ou en renforçant les interventions de professionnels.